

Compte-rendu du conseil municipal

- 5 novembre 2015 -



Commune de Saint Paul de Jarrat

* * *

L'an deux mille quinze, le cinq du mois de novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul de Jarrat, dûment convoqué le 30 octobre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil de la Mairie de Saint Paul de Jarrat), sous la présidence de **Monsieur Michel TARTIE**, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

↳ Présents :

- **TARTIE Michel, Maire**

(Par ordre alphabétique)

- Mesdames AUTHIE Mireille, CARALP Catherine, DO RIO Nathalie, DURCHON Christelle, FORESTIER Nathalie, MAURY Nathalie, MOIOLA Laetitia.
- Messieurs BONREPAUX Jean-Christophe, HERNANDEZ Jean-Jacques LABEUR Hubert, LIMA Charles, MIGALLON Bastien, MILESI Christian.

↳ Absent représenté : aucun

↳ Absent non représenté : Monsieur Christian PEDOUSSAT

↳ Mademoiselle Laetitia MOIOLA est nommée secrétaire de séance.

Les délibérations prises lors du conseil municipal du 31 août 2015 sont présentées par le Maire et soumises à la signature des conseillers municipaux présents pour validation.

- Délibération 2015-44 Tarif adhésion à la bibliothèque¹
- Délibération 2015-45 Modification des tarifs ALAE par rapport aux quotients familiaux²
- Délibération 2015-46 Participation financière des communes de résidence aux frais de scolarité, de l'ALAE et du repas de la cantine pour les enfants fréquentant l'école de Saint Paul-De-Jarrat.
- Délibération 2015-47 Choix d'un maître d'œuvre pour la mise en conformité de la salle des fêtes et la création d'une halle³
- Délibération 2015-48 Prescription de révision d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

¹ Cf. Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2015

² Plan Local d'Urbanisme

³ Syndicat Départemental Collectivités Electrifiées Ariégeoises

- Délibération 2015-49 Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe et Suppression d'un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe
- Délibération 2015-50 Destruction des tickets cantine
- Délibération 2015-51 Adhésion au groupement de commandes initié par le Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège pour l'achat d'électricité et de services associés
- Délibération 2015-52 Nomination du coordinateur du recensement de la population

⇒ **Approbation comptes rendu précédent conseil municipal :**

En l'absence de toute remarque ou demande de modification le compte-rendu du précédent conseil municipal est validé.

⇒ **Point travaux Les Fourches :**

La partie la plus importante des travaux sera normalement terminée, au plus tard, en fin de semaine. Il ne restera ensuite que le panneautage, les peintures et les plantations à faire. Ces derniers points devraient être terminés pour le 15 décembre au plus tard. Les riverains ont fait part de leur satisfaction quant aux travaux et aménagements réalisés.

⇒ **Point travaux Ventrille :**

Les relevés de niveaux ont été réalisés sur le terrain. Le plan d'aménagement de la zone est prêt. Les consultations vont débiter à la fin de mois. Les travaux risquent de dépasser le budget initialement prévu. Nous évaluons actuellement ce qui pourrait être réalisé par les services techniques (nettoyage, dégrossissement de la mise à niveau de l'emprise des travaux). Dans l'intervalle, Monsieur le Maire rencontrera Monsieur Serge CANAL afin de se mettre d'accord sur la réalisation du mur de clôture comme prévu lors des négociations réalisées avec la précédente municipalité.

⇒ **Point distribution colis CCAS⁴ :**

Les colis qui seront distribués aux administrés âgés de 70 ans et plus par le CCAS sont en cours de préparation. Les membres du CCAS se réuniront les 17 et 21 novembre 2015 afin de conditionner lesdits colis.

⇒ **Convention de désherbage PNR⁵ :**

Comme énoncé lors des précédents conseils municipaux la loi sur l'utilisation des produits phytosanitaires évolue ce qui suppose de nouvelles contraintes. D'autre part, un de nos engagements de campagne était de travailler sur le sujet 0 phyto. Suite à notre adhésion au PNR nous pouvons bénéficier d'un accompagnement sur ce sujet afin de déterminer les actions à mener pour supprimer l'utilisation de produits toxiques pour notre environnement. Ce sujet est complexe et sensible. Certaines zones, comme les cimetières, ne doivent plus être chimiquement désherbées. En conséquence, il s'agira de nous habituer à voir plus d'herbe que

⁴ Centre Communal d'Aide Sociale

⁵ Parc National Régional

par le passé sur certaines zones. En d'autres endroits, comme le cimetière, nous devons rester irréprochables. Nous pouvons être accompagnés par un cabinet spécialisé sur le sujet pour un coût de 281.25 € TTC (*deux cent quatre-vingt-un euros vingt-cinq centimes*) au lieu de 937.50 € TTC (*neuf cent trente-sept euros cinquante centimes*).

Il est proposé de valider la convention afin de travailler avec le FREDEC⁶ Midi-Pyrénées. La possibilité de mettre en place ce dispositif est soumise au vote à main levée :

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
<i>14</i>	<i>14</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>14</i>

⇒ **Recensement 2016 :**

Comme voté lors du dernier conseil municipal notre coordinatrice sera Madame Catherine CARALP laquelle bénéficiera d'une formation le 24 novembre 2015. Il s'agit désormais de recruter 3 recenseurs. Concernant le profil desdits recenseurs il s'agit prioritairement de personnes sérieuses, disponibles, ayant une bonne connaissance des outils informatiques et en recherche d'emploi. Nous avons jusqu'au mois de décembre pour les sélectionner. Des personnes susceptibles d'être intéressées ont déjà été identifiées. Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal de lui communiquer avant le 25 Novembre 2015 les personnes susceptibles de correspondre aux critères énumérés ci-dessus. Toute personne intéressée peut également se faire connaître en Mairie. Une sélection sera effectuée.

Afin d'informer l'ensemble de la population du recensement qui aura lieu en 2016 nous ferons paraître un article sur le sujet dans le journal municipal ainsi qu'un trombinoscope afin que les habitants puissent identifier les agents recenseurs.

⇒ **Information Commission Travaux :**

Une Commission Travaux se réunira à la fin du mois de novembre 2015 pour travailler les projets majeurs des trois prochaines années. Des sujets importants, comme la mise en conformité des bâtiments recevant du public, sont à planifier. Notre situation financière étant très tendue, les marges de manœuvres sont limitées. Les premiers travaux sur la Rue Centrale devraient démarrer l'année prochaine. Il sera nécessaire d'être agile sur les montages à réaliser afin de mener à bien les gros projets nécessaires sans endetter la commune.

Cette commission sera donc étendue à l'ensemble des conseillers qui souhaiteront y participer. Dans un second temps ces projets seront également partagés avec des artisans du village afin de recueillir leurs avis et de profiter de leurs compétences.

⇒ **Information Commission Finances orientations budgétaires 2016 :**

Fin Novembre ou début décembre la Commission Finances se réunira afin non seulement de faire un point sur 2015 mais aussi de travailler les orientations budgétaires 2016. Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux de remonter avant la fin

⁶ Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des Cultures

du mois toute idée d'économie ou tout besoin spécifique. Les choix pourront ainsi être présentés et partagés.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Bibliothèque** : L'expert a enfin pris en considération nos arguments. Le toit de la bibliothèque va être découvert. Un système de ventilation va être installé au niveau des combles. Des travaux d'étanchéité vont être entrepris. Nous laisserons passer la saison hivernale pour évaluer si les travaux suffisent à résorber les problèmes que nous rencontrons.
- **Lavoirs Saint Paulet** : La remise en eau des lavoirs n'est, pour l'heure, pas possible car le produit destiné à assurer leur étanchéité nécessite un temps de séchage très long.
- **Arrachage des peupliers** : Mireille AUTHIE demande à Monsieur le Maire les raisons qui ont motivé l'arrachage des peupliers par les employés municipaux. Monsieur le Maire de lui renvoyer que nombre de bouleaux était morts (3 sur 5) et que l'ensemble de ces arbres a finalement été arrachés par souci d'harmonie esthétique. En lieu et place seront plantés des pieds de lavande. Ces plantations ont déjà démarrés sur les 3 zones ou les bouleaux étaient déjà morts.
- **Frelons asiatiques** : Monsieur le Maire informe que les nids de frelons asiatiques repérés ont été traités. Il ajoute qu'il est de plus en plus difficile de trouver des professionnels capables d'intervenir pour traiter ce problème lorsque l'accès est périlleux. Dans le département de l'Aveyron des drones sont utilisés pour éradiquer les nids difficiles d'accès. Mr le Maire va demander que cette solution soit étudiée au niveau départemental ou au niveau de la communauté des communes.
- **Aménagement du bureau de Madame Liliane DE CARVALHO, secrétaire de Mairie** : Afin de garantir une certaine confidentialité des travaux d'aménagement ont été entrepris et le bureau de Madame Liliane DE CARVALHO est désormais isolé du hall d'entrée de la Mairie. Monsieur le Maire de préciser que le coût des travaux a été moindre que le coût évoqué au budget investissement attendu qu'ils ont été réalisés par un bénévole avec l'aide des services techniques.
- **SMDEA** : Monsieur Hubert LABEUR informe que le SMDEA est soucieux de mieux communiquer avec ses abonnés et d'exposer ses activités avec plus de clarté. Les abonnés sont invités à se rendre sur leur site internet dont l'adresse est la suivante : <http://www.smdea09.fr>
- **P.C.S.⁷** : L'élaboration / réaction du PCS a bien avancé. Le document fera un l'objet d'un premier envoi à la Préfecture fin décembre 2015.
- **Mise en conformité des bâtiments publics** : Des travaux aux fins de mise en conformité seront entrepris au niveau de la salle des fêtes du village. Bien que le permis de construire ait déjà été délivré ils ne débiteront pas avant janvier 2016. Des consultations sont en cours et un sondage du sol aura lieu d'ici deux semaines. Le bar, et les WC, bénéficieront d'un double accès, de l'intérieur et de l'extérieur.

⁷ Plan Communal de Sauvegarde

- **Complexe sportif** : La porte du complexe sportif a été forcée. Des individus non identifiés ont pénétré à l'intérieur du bâtiment. Aucun vol n'est à déplorer mais des dégradations mineures ont été commises. Cet incident n'est pas le premier. En effet la porte du complexe a été forcée à plusieurs reprises. Une réflexion est menée pour évaluer la solution la plus adaptée pour éviter que cela ne se reproduise. Madame Nathalie FORESTIER de préciser que des actes malveillants ont également été commis au niveau des équipements du parcours canin situé à proximité du complexe. En effet, les goupilles des passerelles ont été enlevées.

- **Ventrière** : Monsieur Jean-Christophe BONREPAUX demande si le projet d'échange par la municipalité du délaissé de Ventrière a évolué. Monsieur le Maire de lui répondre que l'acte est prêt et qu'il sera signé dès lors que Madame Christine CARALP, qui ne vit pas ici, sera en mesure de venir le signer.

La séance est levée à 21h20